

L'expérience Yougoslave

L'expérience yougoslave est particulièrement intéressante pour nous, parce que la Yougoslavie est le seul pays où les principes de l'autogestion aient été appliqués sur une grande échelle.

Origine et structures

Jusqu'à la rupture de 1948 avec Staline, l'économie yougoslave est gérée selon les règles en vigueur en U.R.S.S. : planification centralisée et autoritaire, gestion administrative des entreprises par des directeurs nommés par l'Etat, collectivisation forcée de l'agriculture, etc.

Le retrait de l'aide soviétique et l'interruption des relations commerciales avec le camp « socialiste » provoquent de graves difficultés économiques. Pour s'assurer le soutien populaire Tito décide d'instaurer l'autogestion des entreprises, des communes, des écoles, etc.

Dans les *entreprises*, l'autogestion se traduit par l'intervention de quatre organismes :

— le *collectif ouvrier*, assemblée générale des travailleurs de l'entreprise, élit le conseil ouvrier ;

— le *conseil ouvrier* (15 à 120 membres) élit le comité de direction, adopte le plan de production de l'entreprise sur la base des objectifs minima fixés par le plan et répartit le revenu net obtenu par l'entreprise après satisfaction des obligations imposées par le plan ;

— le *comité de direction* assiste le directeur dans la gestion courante de l'entreprise ;

— le *directeur*, nommé par l'Etat, puis recruté sur concours, gère l'entreprise.

Le *plan* est modifié en conséquence : il se borne désormais à fixer des objectifs minima (quantité et qualité de la production, productivité, investissements, salaires) inférieurs aux capacités réelles de l'entreprise. L'excédent produit forme le revenu net de l'entreprise, qui peut être affecté par le conseil ouvrier, soit à des investissements supplémentaires, soit à des œuvres sociales collectives, soit à des augmentations de salaire individuelles.

Dans les *communes*, le pouvoir est confié à un conseil communal élu par tous et par un conseil des producteurs où les ouvriers sont représentés au-delà de leurs effectifs. Les assemblées exercent à la fois le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif et, au départ, leurs compétences sont à la fois politiques et économiques : elles contrôlent l'activité des entreprises, décident des créations neuves, etc.

A la *campagne*, on renonce à la collectivisation ; en revanche la propriété individuelle est limitée à dix hectares, et des coopératives générales sont créées pour assurer l'encadrement économique et technique de la production ; elles passent avec les paysans différents types de contrats : achat des récoltes, exploitation commune, ou location des terres. Des fermes d'Etat subsistent à des fins d'expérimentation. Au total le secteur

d'Etat comprend 0,1 % des exploitations, emploie 5 % de la main-d'œuvre agricole, utilise 14 % des terres cultivées et fournit 26 % de la production.

Enfin l'autogestion est également appliquée dans les secteurs du *logement*, de l'*école*, de la *santé* et de la *culture*; les usagers siègent dans les conseils aux côtés des travailleurs.

On voit que l'autogestion se heurte à *trois limites* : elle est appliquée à la base et non pas au sommet. La Ligue des Communistes Yougoslave conserve le monopole de fait des décisions au niveau des Républiques comme à celui de la Fédération. D'autre part l'autogestion associe à la gestion les différentes catégories de travailleurs, mais elle ne fait rien pour assurer la fusion de ces catégories; elle laisse intacte la hiérarchie dans l'entreprise ; enfin elle respecte le cadre de l'entreprise comme centre de décision autonome dans le cadre d'un plan très souple.

Autogestion et planification

Dès 1950, les conseils ouvriers vont utiliser leurs nouveaux pouvoirs dans trois directions :

- la sécurité de l'emploi et la lutte contre le chômage : ils procèdent à des embauches surabondantes ;
- l'augmentation des salaires individuels ;
- l'égalitarisme : les écarts de salaires sont fortement réduits.

La diminution du chômage et la hausse de la demande liée à celle des salaires entraînent une *croissance rapide de la production*. En revanche, le recrutement massif de nouveaux travailleurs, souvent en surnombre, fait *baisser la productivité* ; de même selon les dirigeants yougoslaves, l'égalisation des salaires décourage les cadres, les techniciens et les travailleurs qualifiés.

Pour obliger les entreprises à accroître leur productivité, *deux solutions* s'offraient :

— on pouvait *réduire l'autonomie des entreprises* en revenant à une planification plus impérative. Mais cette méthode aurait remis en cause l'autogestion, et les bénéfiques politiques que le régime en avait retirés ;

— on a donc choisi de respecter l'autonomie des entreprises, mais de les contraindre à accroître leur rendement en *réintroduisant et en laissant jouer de plus en plus librement les lois du marché et celles de la concurrence*. Cette politique a conduit aux *réformes de 1965* :

- *l'autonomie des entreprises a été renforcée* : le directeur n'est plus nommé par l'Etat mais recruté sur concours par l'entreprise ; le contrôle de la commune disparaît ; une baisse sensible des impôts permet aux entreprises de conserver jusqu'à 70 % de leur revenu. Il est mis fin à la fixation administrative des prix, ainsi qu'au plafond imposé par l'Etat aux salaires ;
- *le plan a été remplacé par des mécanismes d'intervention beaucoup plus souples*, où les banques d'Etat jouent un rôle décisif. Mais ce rôle est un rôle d'incitation et d'encouragement, non une véritable planification. Le plan yougoslave est désormais très proche d'un plan non directif à la française ; et les crédits d'Etat sont désormais attribués sur le seul critère de la rentabilité.

Depuis 1965, d'autres mesures sont venues compléter cette politique.

Citons :

— en 1967, *l'ouverture des entreprises yougoslaves aux capitaux étrangers*. Ceux-ci doivent être inférieurs à l'apport national, mais des dérogations sont possibles. Le rapatriement des capitaux est garanti, ainsi que celui de 80 % des bénéfiques, qui sont par ailleurs frappés d'un impôt non progressif de 35 %. Les capitalistes étrangers participent à la gestion par l'intermédiaire d'un comité d'affaires où leurs délégués siègent avec ceux du conseil ouvrier ;

— un *secteur privé* s'était maintenu, non seulement dans l'agriculture, mais aussi dans l'artisanat, les transports routiers, le commerce et les services, chaque entrepreneur pouvant

employer un maximum de cinq salariés. A partir de 1965, ce secteur peut bénéficier des crédits d'Etat et il en profite pour se développer à grande allure : aujourd'hui il emploie 120.000 salariés, plus de nombreux aides familiaux. Le maximum de 5 salariés peut faire l'objet de dérogations temporaires et il peut être facilement tourné par un système de prête-noms. Aujourd'hui le secteur privé joue un rôle essentiel car il rapporte à l'économie yougoslave la plupart de ses ressources en devises étrangères (exportations agricoles, tourisme).

Capitalisme et coopératives

Le système yougoslave, combinant l'autogestion et le libre jeu des lois du marché, peut être décrit comme un système capitaliste dont les unités de base seraient, non des entreprises privées, mais des coopératives ouvrières de production. On y retrouve en effet les traits caractéristiques du système capitaliste :

— la concurrence amène la *liquidation des entreprises non rentables*, le licenciement de leur personnel — près de 100.000 licenciements l'année qui suivit la réforme de 1965 — et l'accroissement du *chômage* : 67.000 chômeurs en 1955, 300.000 en 1966, 375.000 en 1970 ;

— le chômage est en partie masqué par l'*émigration* massive des travailleurs yougoslaves vers l'Europe capitaliste : 200.000 en 1964, environ 500.000 aujourd'hui. L'émigration limite le chômage, et l'argent que les émigrés envoient à leur famille fait rentrer de nombreuses devises dans les caisses de l'Etat ;

— la concurrence amène le *développement des inégalités* entre les régions, entre les branches de l'économie, entre les entreprises et entre les salariés. En effet les entreprises les

plus rentables se trouvent dans les régions qui disposent d'une infrastructure économique déjà développée (routes, voies ferrées, etc.) et d'une main-d'œuvre déjà formée : ainsi la Croatie et la Slovénie accroissent leur avance sur les régions arriérées comme le Kosmet. En 1947, l'écart entre le revenu par tête du Kosmet et celui de la Slovénie est de 1 à 3,2 ; en 1966, il est de 1 à 5,2. Le rapport du Kosmet à l'ensemble yougoslave est en 1947 de 1 à 2, en 1966 de 1 à 2,8.

On retrouve des écarts semblables entre les branches : en 1966, si l'on prend comme base 100 le salaire moyen, les travailleurs du bois gagnent 77, les dessinateurs industriels 187. Enfin le même travail peut être rémunéré de façon très différente selon les entreprises : ainsi le salaire du conducteur de tracteur varie de 1 à 2,5 selon le domaine où il travaille ;

— enfin on voit apparaître de la part des entreprises autogérées toute une série de *comportements typiquement capitalistes* : accaparement et stockage temporaires, pour spéculer sur les prix, concurrence déloyale, ententes et cartels, pratiques de monopoles, etc.

Mais, dira-t-on, ceci est le prix à payer pour un régime qui concilie l'efficacité avec la démocratie ouvrière. L'efficacité, au moins au sens capitaliste du terme, est certaine, puisque le taux de croissance est très élevé ; mais qu'en est-il de la démocratie ouvrière ?

Les nouveaux dirigeants

On l'a vu, les fondateurs de l'autogestion se sont désintéressés du problème de la hiérarchie et l'ont laissée intacte. Du même coup, les conseils ouvriers sont devenus des parlements où sont représentées des catégories distinctes de travailleurs, dont les rôles et les atouts (formation professionnelle, habitude de la gestion, culture générale) restent profondément différents : dès lors, derrière l'égalité

« juridique » des travailleurs de ces catégories jouent les rapports de force réels.

Or en Yougoslavie comme dans tous les pays en cours d'industrialisation, techniciens, ingénieurs et ouvriers qualifiés sont rares et très demandés. Comme le marché du travail est libre, ils sont en bonne position pour imposer leurs vues. Cela se traduit par :

— *l'ouverture croissante de l'éventail des salaires* : en 1951 l'ouvrier qualifié gagne 7.700 dinars et l'ingénieur 9.600. En 1961 ces chiffres sont devenus respectivement 8 à 9.000 et 30 à 35.000;

— *la concentration croissante des postes et responsabilités de l'autogestion entre les mains des travailleurs intellectuels* (cadres, ingénieurs, techniciens, employés). En 1960, une enquête menée sur l'ensemble des institutions autogérées d'une commune a montré que ces travailleurs, formant 26 % de la population, occupaient 50 % des postes dans les conseils ;

— bien entendu, ce qui apparaît surtout, c'est la concentration de ces postes entre les mains des militants du parti ; mais les deux tendances sont convergentes, car il y a *colonisation croissante du parti par les travailleurs non manuels* : en 1948 ouvriers et paysans formaient 78 % des effectifs du parti ; en 1966 ils n'en forment plus que 41,3 % ;

— enfin cette même catégorie colonise le *système d'enseignement*, et en particulier les universités. En 1957-58, les enfants de travailleurs manuels formaient 45 % des étudiants. Mais aujourd'hui leur nombre en valeur absolue est resté le même, tandis que le nombre total des étudiants triplait : ils ne forment donc plus que 15 % des effectifs.

On peut donc parler pour les entreprises yougoslaves de coopératives ouvrières, à condition d'entendre par coopérative une institution de plus en plus semblable aux coopératives agricoles françaises décrites par Lambert.

La tendance à la reconstitution d'une nouvelle classe dirigeante explique la contradiction apparente qui existe en Yougoslavie entre l'autogestion à la base et le caractère centralisé et autoritaire du pouvoir

politique au sommet. La nouvelle classe ne peut espérer s'assurer directement la propriété des moyens de production : la résistance ouvrière serait trop vive, mais elle peut espérer en disposer en colonisant l'appareil d'Etat qui en est le propriétaire en titre. C'est pourquoi elle envahit le parti, et renforce le monopole qu'il exerce sur l'Etat et sur la vie politique au-delà des cellules de base de l'autogestion.

Ce processus s'accompagne d'une *renaissance de la lutte des classes*, et en particulier des grèves. En 1965, il y a eu 273 grèves impliquant 11.000 ouvriers. Dans la moitié des cas, les grèves opposent les ouvriers au directeur, dans 30 % des cas à l'Etat. Dans tous les cas seuls les ouvriers se sont mis en grève ; employés, cadres et techniciens sont restés passifs. On peut noter aussi que les syndicats tendent à reconquérir peu à peu leur indépendance vis-à-vis de l'Etat.

Conclusion

On peut se demander s'il n'y a pas une contradiction entre l'autogestion et une véritable planification. En effet l'autogestion suppose une large autonomie de l'entreprise : autrement elle serait vidée de tout contenu. Mais cette autonomie suppose à son tour que l'économie fonctionne selon les lois du marché. En effet les ajustements nécessaires entre les entreprises et les branches ne peuvent plus être opérés au préalable, de façon centralisée, au moyen d'un plan, puisque chaque entreprise prend ses décisions de façon séparée et indépendante. Il ne reste donc plus qu'à les opérer après coup une fois la production achevée, en confrontant les divers produits sur un marché, où les entreprises à faible prix de revient l'emportent, tandis que celles dont le rendement est mauvais sont éliminées, avec tous les gaspillages que cela implique.

Est-ce à dire que planification et démocratie ouvrière à la base sont incompatibles ? Il n'en est rien. La démocratie dans la production peut prendre d'autres voies :

— la *liquidation progressive de la hiérarchie* ;

— la *remise en cause du cadre de l'entreprise*.

Tant que celui-ci est conservé, les décisions du plan, élaboré par la collectivité nationale, sont imposées à l'entreprise du dehors et d'en haut, par l'État ; le producteur et le citoyen restent séparés. La solution de cette contradiction est à chercher dans *une organisation sociale où la même collectivité serait à la fois la cellule de base de la production et la cellule de base de l'organisation (c'est-à-dire de la démocratie)*

politique ;

— ceci impliquerait une *modification de la conception du plan*, qui deviendrait l'harmonisation des projets élaborés par les cellules de base ;

— enfin les grands choix, orientant à long terme l'économie nationale, doivent être pris au sein du Parti, qui ne peut s'en désintéresser, mais au sein *d'un parti de type nouveau*, qui associe les masses à ses débats et soumet son activité au contrôle et à la critique des masses.

(Ce texte est une contribution au Conseil national de juin consacré aux questions internationales)